

GUIAVARCH Vincent

Naissance : 26 janvier 1918 - Brest (29) Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941 Résistance : <u>O.S Arsenal</u>, <u>F.T.P</u>, <u>P.C.F</u>, <u>F.N</u>

Secteur(s) d'action : Brest Arrêté, Torturé, Fusillé

Décès: 14 octobre 1942 - Morlaix (29)

Mort pour la France

Vincent Louis Guiavarch réside en 1939 au 8 rue Jules Michelet et travaille à l'arsenal de Brest comme soudeur à l'autogène. Mobilisé dans la Marine nationale à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale en 1939, il est démobilisé en septembre 1941. Rendu à la vie civile, il retrouve son poste à l'arsenal, passé sous le contrôle de l'occupant. Sitôt de retour, il adhère au Parti communiste français (P.C.F) clandestin à l'été 1941. Vincent Guiavarch participe dès lors à la diffusion de la propagande du parti ainsi qu'à la distribution des publications et tracts, notamment ceux du Front national (F.N). À l'automne, il participe aux grèves patriotiques organisées par le parti à Brest.

Vincent Guiavarch participe ensuite au sabotage des sous-stations électriques sur son lieu de travail, le 26 mars 1942 avec l'<u>Organisation spéciale de l'Arsenal</u>. Le 28 avril 1942, il fait partie des militants qui protègent la manifestation organisée par le *Comité des Femmes*, devant l'annexe de la Mairie, rue Danton. À l'instauration des <u>Francs-tireurs et partisans (F.T.P)</u> à Brest, Vincent Guiavarch intègre l'effectif. Il aurait alors participé à plusieurs opérations.

Le 31 août 1942, <u>Jean Kerautret</u> et Vincent Guiavarch descendent la rue de la Fontaine à Recouvrance. Ils tombent sur un groupe de soldats allemands, des heurts éclatent et dans la foulée des coups de feu sont échangés. Les deux résistants touchés sont capturés et internés quelques jours au siège de l'Aussenkommando Brest du Sicherheitspolizei-Kommando (S.D) en l'École *Bonne-Nouvelle*. Ils semblent y avoir été torturés, avant d'être emprisonnés le 5 septembre 1942 à Pontaniou en attendant leur jugement. Lors de son passage à la prison maritime, il côtoie notamment <u>Théodore Drogou</u> et <u>Mathurin Le Gôf</u>. Durant le temps de l'instruction, des perquisitions sont menées à leurs domiciles. D'après <u>Eugène Kerbaul</u>, des armes et explosifs furent retrouvés chez Vincent Guiavarch.

Les deux résistants communistes quittent Pontaniou le 11 octobre 1942 pour être jugés par un tribunal militaire allemand. Ils sont condamnés à mort pour intelligence avec l'ennemi et voies de fait. <u>Jean Kerautret</u> et Vincent Guiavarch sont fusillés à Morlaix, le 14 octobre 1942. Les corps sont inhumés en toute discrétion dans le cimetière de Morlaix. Le concierge du cimetière, curieux, déterre le 16 octobre 1942 les deux corps et trouve sur eux leurs des papiers d'identité.

À titre posthume, il reçoit la médaille de la Résistance française en 1955.

Sources - Liens

- Famille Lafont-Guiavarch, iconographie.
- Archives municipales de Brest, registre d'état civil (1E257) et liste électorale de 1939 (1K91).
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Vincent Guiavarch (1622 W 61).
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française (<u>I.O du 06/02/1955</u>).
- KERBAUL Eugène, 1270 militants du Finistère (1918-1945), à compte d'auteur, Paris, 1985.
- KERBAUL Eugène, Chronique d'une section communiste de province (Brest, janvier 1935 janvier 1943), à compte d'auteur, Paris, 1992.
- Le Maitron, notice biographique de Vincent Guiavarch.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistant de Vincent Guiavarch (GR 16 P 276179) **Non consulté à ce jour**.

Remerciement à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - https://www.resistance-brest.net